24e ANNÉE N° 2145 PARAIT LE SAMEDI 21 NOVEMBRE 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0,15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

CROQUIS PROVENÇAUX

LE BEAU SOLEIL DE PROVENCE

Las ! où sont les splendeurs d'antan !

Il est bien souvent brumeux, en ces mois maussades, le « beau soleil de Provence » ! Croyez vous, pour cela, qu'il perde son charme aux yeux de ses admirateurs ? C'est qu'alors vous ne les connaissez guère, ses admirateurs ! Ils ont l'enthousiasme tenace, et les poètes de ce pays-ci — qui valent bien ceux d'un autre — vous ont, en leurs farandoles de rimes, quand vient l'automne, des minauderies calines à son égard, comme pour le consoler de survivre à son apothéose.

Ils voient en lui un puissant seigneur qu'a délaissé la fortune. Jadis, aux longs jours resplendissants de juillet, alors qu'il était dans toute sa gloire et dispensait aux mortels ses bienfaits sous forme d'épis d'or, il avait des fidèles nombreux ; chacun louait sa générosité grande ; et les rimeurs de toutes les nations lui tressaient, à l'envie, des couronnes d'alexandrins (de onze à treize pieds environ) et l'exaltaient, à plein orchestre, en des odes dithyrambiques :

O soleil qui mûris les fruits et les moissons,
O toi le bienfaiteur des hommes et des choses,
Toi qui . . . . . .
. . . . . .

Il est inutile que je continue : vous connaissez ça, pour nous l'avoir ouï serinez... assez souvent, avec d'enjolivantes ritournelles et des variantes qui affichent, — pauvres d'elles ! — des prétentions à l'originalité !..

Des «quatres coins» de la machine «ronde» en août, monte vers lui le concert des éloges pompeux et des courtisanesques flatteries. Il s'y laisse prendre, le naïf (jetez lui la première pierre, si bon vous semble : ça ne l'atteint pas !) ; il se rengorge autant qu'il peut ; il fait le beau, aux yeux éblouis des peuples transportés ; et il finit par épuiser ses forces, à ce régime-là.

Il est obligé d'en rabattre. Et c'est alors en l'éveil orgueilleux des brises automnales, c'est alors le début de la décadence, — la décadence avec ses humiliations et ces déboires, ses voltes-faces et ses trahisons !

Les intéressés qui guidaient des calculs mesquins, les volages qui fêtaient son apothéose comme ils célébrent l'aurore de toutes les gloires et l'éblouissement superbe des triomphes quelconques, s'en vont à la recherche d'un Mécène nouveau qui, plus largement que lui, maintenant qu'il s'est ruiné en présents innombrables, — pourra récompenser le respect feint de leurs génuflexions et l'apparente sincérité de leur encens.

Les vrais amis vont se compter !

* * *

Las ! où sont les splendeurs d'antan !

Elle s'est lamentablement réduite, la cohorte de ses rimeurs épris ! Les rangs sont presque déserts de sa suite d'admirateurs, qui poussaient des vivats et des acclamations sur sa route, alors qu'il était dans toute sa gloire et qu'il dispensait aux mortels ingrats ses bienfaits sous forme de fruits mûrs.

C'est l'éternelle histoire ; la pauvreté fait le vide autour d'elle : et ce vide est plus sensible et plus insupportable à la grandeur déchue.

Heureusement, les Provençaux sont là ! Oui, nous au moins, nous ne délaissons pas, aux premiers jours brumeux d'automne, le vainqueur des mois d'été. Nous nous sommes constitués sa garde d'honneur fidèle, — et il nous en est reconnaissant : il nous garde, quand vers lui revient la fortune, ses sourires les plus chauds et ses éclats les plus joyeux.

Aussi sommes nous là pour le consoler, dans son isolement d'hiver ; nous enflons la voix pour lui cacher la diminution du nombre et il distingue un bel écho du temps de sa prospérité dans les machinettes que nous lui débitons, où lui, Soleil, rime avec sans pareil, et où il se retrouve en compagnie des fleurs et des cigales, parmi toute la lyre des épithètes printanières et des rythmes enjôleurs...

Ce tintamare, que nous menons autour, de lui, lui donne le change un peu, et, en tout cas, lui fait attendre avec plus de résignation le retour du concert des éloges pompeux et des courtisanesques flatteries. Mais, hélas ! nous ne pouvons, malgré tout notre bruit, lui cacher les désertions sans nombre qui se produisent et, froissé dans son amour-propre, il s'abîme dans une tristesse morne que l'éclosion des roses et le renouveau d'avril pourront seuls dissiper.

Las !... où sont les splendeurs d'antan !...

* * *

Notre ciel, d'une bleuité célèbre (chacun le sait), pleure, lui aussi, sa pureté perdue. Auprès de lui, nous avons également un rôle de consolateurs à remplir. Et nous lui insinuons, doucement, en des musiques de phrases si amoureuses, en faisant notre voix si affectueuse et tendre, nous lui insinuons, avec des inflexions délicatement nuancées, que les petits coins bleus que nous laisse entrevoir la brume hiémale nous sont d'une limpidité plus transparente que l'été, l'immensité d'un azur sans contraste. Nous feignons de croire, et nous lui disons que les nuages lui siéent comme d'opulentes fourrures à Vénus frileuse, et que les rares chants d'oiseaux qui éclatent dans la nuit embrouillée ont un charme plus attachant, dans leur mélancolie, que les incessantes symphonies des beaux jours.

Mais tous ces charitables mensonges n'empêchent le ciel gris d'automne de pleurer sa pureté perdue, tandis que le Soleil, triste sinon absent, ne l'auréole plus de sa pourpre éclatante.

Et, d'en haut, tombe sur nous une tristesse morne que seuls les bourgeons du printemps, couleur d'espérance, et les premières chansons des nids dans les buissons en fleurs, pourront faire émigrer... au pays des ciels moroses et des pâles soleils.

Las !... où sont les splendeurs d'antan !..

Adrien FRISSANT.

LE BARRAGE DE GRÉOUX

Le voyage que le Président du Conseil et le Ministre de l'Agriculture ont effectué, le mois dernier, dans le Var et les Basses-Alpes, porte déjà ses fruits.

Les préfets de ces deux départements viennent de prendre des arrêtés en vue d'ouvrir une enquête d'utilité publique sur le projet du « barrage-réservoir » de Gréoux.

Ce projet présente une grande importance pour l'alimentation des canaux des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse et, aussi, pour les Basses-Alpes et pour le Var.

Ce dernier département, après la construction du barrage réservoir, ne rencontrera plus d'opposition à la dérivation de la source de Fontaine-L'Evêque, puisque les territoires en aval seront largement approvisionnés par la réserve d'eau du barrage évaluée à près de 100 millions de mètres cubes. Quant aux Basses-Alpes, elles profiteront également de cette réserve et, en outre, du fait même de l'établissement du barrage chez elles.

M. Malon, conseiller général de Valensole, a été nommé président de la Commission d'enquête pour les Basses-Alpes, et M. Clavier, conseiller général de Draguignan, président de la Commission du Var.

VARIÉTES

UN SINGULIER CONTRAT DE MARIAGE

Les Portugais sont toujours gais dit la chanson ; les notaires, gens graves d'ordinaire, le sont parfois aussi. Nous en trouvons pour preuve le contrat de mariage que nous reproduisons ici, contrat exhumé par une revue généalogique, des archives de vieux grimoires où il reposait depuis 1837.

Le notaire poète après avoir rédigé en vers alexandrins les noms, prénoms, qualités et domiciles des parties continuait ainsi.

Art. I

Lesquels, ayant promis de prendre en mariage,
Veulent qu'un nœud légal et requis les engage,
A peine de dépens et condamnations,
Pour être mariés sous les conditions
Que d'un commun accord, comme suit, ils arrêtent :

Art, II.

Au régime dotal les époux se soumettent,
Et les biens de la femme, actuels, à venir,
Sont tous constitués sans en rien revenir.
Cependant le futur en pourra passer vente
A charge de remploi, pourvu qu'elle consente.

Art. III.

Son trousseau composé d'effets, linge, habits,
Est prisé trois cents francs par les communs amis ;
L'époux le recevra le jour du mariage :
La célébration en deviendra le gage.

Art. IV.

Le père de l'épouse, en faveur du présent,
A sa susdite fille a fait don et présent
De quatre mille francs, en espèces de France,
Que le futur reçoit et dont il fait quittance.
Plus lui donne ledit : six paires de draps fins.
Entre lesquels d'amour se feront les larcins,
Une commode, un lit, six nappes, vingt serviettes,
Trois cuillers en argent, en argent trois fourchettes ;
Ces objets, seulement donnés par préciput,
Sont prisés trois cents francs pour fixer le tribut,
Sans être aliénés, car l'épouse future
Pourra, s'il lui convient, les reprendre en nature,
A moins qu'elle préfère en grossir son actif
Ou bien en exiger le prix estimatif.
Comme pour le trousseau, le jour du mariage,
De ces effets donnés voudra quittance et gage.

Art, V.

Et les futurs entre eux se font donation
De l'usufruit des biens de leur succession,
Desquels le survivant aura la jouissance,
De fournir caution s'accordant la dispense ;
Mais s'ils ont des enfants, le susdit usufruit
De la franche moitié se trouvera réduit.
Est ainsi convenu, sous toutes garanties,
Dont acte, fait et passé, lu devant les parties,
A Bourgoin en l'étude, où se trouvaient présents
Les témoins bas nommés, audit lieu demeurant,
Messieurs Louis Orcel, adjoint à la mairie,
Antoine Deschenaud, maître d'Hôtellerie,
Lesquels, ainsi que nous et chaque contractant.
Après lecture faite, ont signé le présent.

Ce contrat fût à l'époque l'objet d'un procès à propos d'une question de remploi. En statuant sur le litige en cause, le tribunal ne manqua pas d'exprimer "son regret de voir un notaire se départir de la gravité que lui commandent ses fonctions et se livrer à un badinage dans un acte sérieux entre tous".

Contre l'Oligarchie financière

La GRANDE REVUE du 10 novembre 1908, sous la signature de LYSIS

Il convient d'examiner de nouveau cette question vitale. Aucune n'est plus importante, aucune ne met en jeu plus directement l'avenir de notre pays. La concentration des banques pose en France des problèmes qui ne peuvent rester en suspend. Trois ou quatre établissements financiers ont créé des succursales sur tous les points du territoire ; par cette organisation gigantesque, ils drainent l'argent du public et concentrent entre leurs mains plusieurs milliards de dépôts. Comme ils sont groupés en *consortium*, comme ils agissent ensemble, leur pouvoir est formidable et sans contrepoids. Ces établissements s'improvisent les tuteurs, les directeurs de l'épargne ; ils placent et convertissent en valeurs de leur choix la fortune du pays, ils consentent des emprunts aux gouvernements étrangers, ils entreprennent des combinaisons internationales avec notre argent, sans nous consulter, en un mot ils disposent de nos millions comme ils l'entendent : étant donné la passivité du gouvernement, la complaisance des journaux, aucune opposition ne peut les gêner.

Un autre aspect grave de la question est le suivant : ces établissements qui gèrent la fortune nationale sont des institutions privées, ils orientent les capitaux du pays selon leurs intérêts particuliers. Comme les émissions de valeurs étrangères leur rapportent des profits très larges et que les dessous de ces opérations sont faciles à dissimuler, c'est vers elle qu'ils dirigent presque exclusivement l'argent du public. Ils tiennent, par contre, à l'écart de parti pris les entreprises françaises au sujet desquelles leurs responsabilités seraient plus aisément établies. D'où cette conséquence : l'industrie, le commerce de notre pays ne trouvent pas d'argent pour se développer, pendant que, chaque année, deux nouveaux milliards économisés par nos rentiers sont exportés à l'étranger, Il y a là une situation trop anormale et inadmissible pour ne pas amener une réaction.

COURS DE PATHOLOGIE VÉGÉTALE

LES POLYPORES

A cette époque de l'année on voit fréquemment sur les branches ou les troncs des arbres, des formations de plis, de lamelles ou des cavités tubulaires profondes. Ces formations ont le plus souvent une couleur brune, elles sont plus ou moins dures et présentent de grandes diversités de forme. Ce sont les POLYPORES,

Il y a des formes très variées de ces champignons comme je l'ai dit ; les uns se réduisent à une croûte à contour indéterminé, d'autres au contraire sont bien développés, ayant un pied et un chapeau et au-dessous du chapeau des tubes fort visibles qui caractérisent du reste l'espèce.

Ils causent aux arbres des forêts et des vergers qu'ils attaquent des dégâts souvent très redoutables, en altérant les parties saines du bois et du corps ligneux. C'est par une plaie ou une branche brisée que la maladie pénètre ; quelquefois la corrosion est lente, d'autres fois l'action est plus active et partant plus redoutable.

Un POLYPORE très répandu et qui attaque un grand nombre d'arbres dont il corrode le bois en y produisant une pourriture rouge est le *Polypore sulfureux*. Chênes, Noyers, Poiriers, Peupliers, Frênes Hêtres sont très souvent attaqués par ce champignon et si l'on ne les traite pas à temps meurent bientôt.

Le bois attaqué par le *Polydore sulfureux* prend une couleur rouge brun clair, puis à mesure que la décomposition augmente, le bois se crevasse. On voit alors apparaître sur les endroits malades une masse charnue, d'un beau jaune, qui s'épanouit bientôt en chapeaux qui peuvent être d'assez forte dimension. Les chapeaux sont annuels et se rencontrent de juin à fin octobre, souvent même quand il ne fait pas froid on les voit en novembre.

Un autre POLYPORE, le *Polyporus hispidus*, se rencontre très fréquemment sur les arbres feuillus, sur le Pommier, le Mûrier.

Dans les pays où l'on cultive le Pommier, on voit souvent ces arbres se couvrir de masses charnues brun jaunâtre ayant la forme de coussins. Elles ne sont pas dures, ces masses, mais au contraire très tendres, leur face supérieure est bombée, leur face inférieure couverte de tubes hyménophores.

L'infection est produite par des spores qui germent sur une branche brisée, de là le mycélium gagne le tronc et l'arbre peu à peu dépérit.

Il y a beaucoup d'autres POLYPORES, je les étudierai dans d'autres causeries, mais le but de cet article est de faire savoir que ces champignons, les POLYPORES, sont très dangereux pour nos arbres. En octobre, novembre ou même décembre, dès que l'on rencontre une de ces formations brunâtres, ayant des tubes sous le chapeau, il faudra de suite retirer la formation, ruginer la partie sur laquelle elle avait pris place, et ruginer très profondément. Il faudra ensuite soit brûler

© VILLE DE SISTERON

légèrement les parties excisées, soit les imbiber plusieurs jours de suite d'un liquide antiseptique. Du coaltar, du sulfate de fer suffisent généralement.

Charles CHARPENTIER.

Revue Forestière de France.

Chronique Locale

SISTERON

Dîner d'Adieu. — Mercredi 18 novembre, la commission du Syndicat d'Initiative de la Région Sisteronnaise offrait un dîner d'adieu à M. Bertin, sous-préfet, son président d'honneur, récemment nommé à la sous-préfecture de Ribérac (Dordogne).

A sept heures précises, dans les salons de l'Hôtel des Acacias, la Commission du Syndicat recevait M. Bertin, qui entrait accompagné de nombreux amis Tous avaient tenu à venir témoigner à l'aimable fonctionnaire qui nous quitte une marque de sympathie et les vifs regrets que leur causait son départ.

La plus franche gaieté, un entrain de meilleur aloi, n'ont cessé de régner durant tout le repas où les discours les plus aimables, les plus flatteurs ont été très sensibles au président d'honneur du Syndicat d'Initiative.

De pareilles manifestations font autant d'honneur à la Société qui les provoque qu'à celui auquel elles s'adressent.

Touristes des Alpes. — Dans sa réunion tenue le vendredi 13 courant, la Société musicale a installé dans ses fonctions la commission suivante :

Président : M. Pascal Lieutier, imprimeur.

Vice-président : M. Clergue Albert, libraire.

Trésorier : M. Jansson Paul, caissier à la Caisse d'Epargne de Sisteron.

Secrétaire : M. Henri Chastel, négociant.

Archiviste : M. Henri Durbec, mécanicien.

Assesseurs : MM. André Henri, charron et Charles Gueyrard, fils, négociant.

En acceptant ces fonctions, la nouvelle commission n'a pas hésité à faire connaître aux musiciens que tout en conciliant les intérêts généraux et particuliers elle ne saurait supporter la moindre infraction au bon renom et au bon fonctionnement de la Société ; exigera de la part des musiciens — dans la mesure du possible — une assiduité et une discipline sans lesquelles elle ne saurait exister. La Commission de son côté, fera tout ce qui sera en son pouvoir de faire, au point de vue réformes et économies, afin que ses mandants ne soient pas déçus dans ce qu'ils sont en droit d'attendre.

Les *Touristes des Alpes* adressent leurs remerciements à la Commission précédente pour la bonne administration de la Société pendant ces deux dernières années.

* * *

C'est demain dimanche que la Société musicale fêtera Sainte-Cécile sa patronne. Ainsi que le veut la tradition et les musiciens, cette fête sera annoncée, non pas par cent un coups de canon, mais par un bruyant réveil en fanfare que nos jeunes musicanti se proposent de nous faire entendre dans la nuit du dimanche. Après cette petite cérémonie nocture et un repos bien gagné, un concert aura lieu à 1 h.1[2 sur la place de la Mairie.

Le soir à 7 heures, un grand banquet, sous la présidence de M. Gasquet, maire de Sisteron, réunira à l'hôtel des Acacias, membres actifs et membres honaires qui, par une heureuse innovation pourront être accompagnés de leurs dames ou d'autres membres de leur famille. Le prix du banquet est fixé à 3 francs.

Les membres honoraires qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priés de considérer le present avis comme devant en tenir lieu.

A l'issue du banquet et aprés les chansons. un bal offert par les *Touristes des Alpes*, se tiendra dans la salle du Casino.

Ce bal terminera la partie sérieuse des saints céciloniens ; la partie comico bastidonesque, en parodiant M. Rostand, dans *Cyrano de Bergerac* se déroulera dans une chapelle champêtre ou sera fêté St-Cécilon, par ceux à qui

Le grand air est salutaire
et la fatigue contraire

et ils sont nombreux... Quant au retour de ces bambocheurs, tout le monde le connait et chacun sait que c'est très tard dans la nuit que les débris de cette noble compagnie vont piteusement s'échouer chez l'élégante petite flûte (pardon ! M. Joseph) ou bien vont présenter leurs hommages aux nymphes qui logent sur les rives du Danube bleu.

Chambre de Commerce de Digne. — Les électeurs commerçants patentés inscrits sur les listes électorales dressées en vertu des lois des 8 décembre 1883 et 19 février 1908, sont convoqués pour le dimanche 6 décembre 1908, à l'effet de procéder à la nomination des douze membres devant composer la Chambre de Commerce de Digne.

Les élections auront lieu dans chaque chef-lieu de canton, dans l'une des salles de la mairie. Le scrutin sera ouvert à 10 heures du matin et clos à 4 heures du soir.

Au Palais. — Les chasseurs Julien Paul, 28 ans, Gal Hilarion, 31 ans, Guigues Victor, 29 ans, tous trois des Mées sont condamnés à 16 fr. d'amende pour chasser sur le terrain forestier.

Cuilleriès N. 31 ans, journalier, demeurant aux Mées, 15 jours de prison pour menaces et voies de fait sur la personne d'un garde forestier, en plus 16 fr. d'amende pour chasser sur terrain forestier.

Garcin Joseph, 68 ans, de Clamensane, 16 fr. d'amende pour coups et blessures, avec bénéfice de la loi de sursis.

Repression des fraudes — M. le Ministre du Commerce vient de donner à ses agents, des instructions précises pour relever tous les cas ou l'acheteur aura été trompé sur la quantité des matières livrées.

On sait le sans-gêne avec lequel certains commerçants, épiciers, charcutiers, etc., allongent et grossissent à plaisir la feuille de papier, le sac ou récipient dans lequel la marchandise est placée, et qui atteint souvent de 40 ou 60 grammes, de sorte que tel acheteur, qui croit emporter un kilo de marchandise ne reçoit que 960 ou 950 grammes.

La circulaire ministérielle reconnait qu'il y a tromperie sur la qualité de la chose vendue dans le fait d'opérer une pesée, sans avoir au préalable taré la feuille de papier ou le sac dans lequel la marchandise est placée dans la balance en vue du pesage, soit au moyen des poids correspondants, soit au moyen d'une feuille de papier ou d'un sac semblable placé sur l'autre plateau de la balance. Avis aux intéressés.

Casino-Théâtre. — Décidément la troupe Sauvajol a su conquérir en très peu de temps l'estime et les applaudissements du public théâtral si nous devons en juger par l'affluence de monde qui tous les mercredis se presse au Casino et c'est, là certes un bon point à décerner à cette troupe qui fait tous ses efforts et plus même pour mériter les compliments. La représentation de la *Fille de Mme Angot* l'atteste fortement.

Mercredi prochain, *les Cloches de Corneville*, opéra-comique en 4 actes, musique de Planquette, l'auteur des *Mousquetaires au Couvent* et de *Rip-Rip*.

Téléphone. — A partir du 13 Novembre des conversations peuvent être échangées entre le département des Basses-Alpes et celui de l'Isère au tarif unitaire de 0 fr. 50.

ETAT-CIVIL
du 13 au 20 Nov. 1908

NAISSANCES

Abrague Henri Auguste, fils de Pierre, professeur.

MARIAGE

Entre M. Magnan Edmond, boulanger, à Manosque et Mlle Lieutier Baptistine-Augusta, s. p., à Sisteron.

DÉCÈS

Néant.

CHATEAUNEUF V.-S.-D.

Arrêté. — Art. I. — Il est défendu de chasser dans les bois et terrains communaux de Châteauneuf V. St-D., aux chasseurs non domiciliés dans la commune ou dans une commune limitrophe de Châteauneuf V. St-D. à moins qu'ils aient pris le permis dans la commune.

Art. II. — L'emploi du furet est formellement interdit.

Art III. — Le garde champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté

Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies conformément à la loi.

Le Maire, MEYNIER.

P.-L.-M. — La Compagnie a l'honneur d'informer le public que le service des trains sera complètement suspendu, entre *Chamonix* et *Vallorcine* du 1er décembre 1908 au 30 avril inclus, et que le service des trains de marchandises sera suspendu entre *Le Fayet-Saint Gervais* et *Chamonix* du 1er décembre 1908 au 15 mars 1909 inclus.

Peudant la période du 1er Décembre 1908 au 15 mars 1909, la gare du Fayet-Saint-Gervais continuera à assurer l'acheminement des marchandises de petite vitesse, adressées à *Domicile* ou *Bureau Restant*, à *Chamonix* au moyen d'un service de réexpédition par voie de terre.

Une Vie Nouvelle

Asthmatiques dont la vie n'est qu'un long martyre, employez, sans hésiter la Poudre Louis Legras, En moins d'une minute, cette merveilleuse Poudre, qui a encore obtenu la plus haute recompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à M. Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris.

Saint-Bonnet-le-Château (Loire), 12 Nov. 07, — J'estime que les Pilules Suisses *valent* plusieurs fois *leur prix*, pour les bons résultats que j'en ai obtenus. J'en ai demandé pour des voisins et ils en sont aussi contents que moi. Grand Pierre. (sig. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, pharmacien, rue Grammont, 28, Paris.

Les Fourmies et l'Energie

On se souvient de la réclame que l'on fit il y a deux ans en faveur de l'acide formique : « Voyez les fourmis, disait-on ; quelle énergie, quel amour du travail ! Jamais de neurasthénie, jamais de fatigue ! » Or, M. A. Forel naturaliste, vient de démontrer qu'une seule espèce de fourmis, les « componotinées », possèdent les glandes à venin contenant de l'acide formique, produit d'excrétion pour chasser leurs ennemis. La possession d'acide formique n'était donc pas une preuve d'énergie. Les vertus thérapeutiques attribuées à l'acide formique se sont écroulées devant cette constatation. En réalité, pour avoir de l'énergie et de la force rien ne vaut un sang riche et sain, pour cela on a encore rien pu trouver qui ait donné des résultats aussi probants et certains que l'eau de Bussang, déclarée d'intérêt public à cause de ses qualités reconstituantes.

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. Bouyer pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 frs. par jour à gagner toute l'année. — Inutile d'écrire sans bonnes références. — S'adresser à MM. CHAUVEAU-DIXNEUF et FILS, dépositaires à La Séguinière près Cholet (Maine-et-Loire)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir, promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

Etude de Me L. BÉQUART
notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Adjudication
VOLONTAIRE

Le **Dimanche vingt-neuf novembre** 1908 à **deux** heures après-midi **à Mison, aux Armands,** dans une salle de la maison d'Ecole, il sera procédé par le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés à Mison et appartenant à Monsieur Célestin **Mazan**.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES

PREMIER LOT

Vaste Maison d'habitation

connue sous le nom de *Grande Auberge* des *Armands* ayant entrée sur la route nationale, comprenant au rez-de-chaussée cuisines, salle d'auberge et sallé de café en tout six pièces, au sous-sol grande écurie et grenier à foin par dessus, autre écurie et cave voutées ; au premier étage sept grandes chambres avec colombier, basse-cour entre l'auberge et grange neuve ; eau potable avec robinet dans la cour, fontaine au dessous des bâtiments.

2° **Grande remise** avec chambre au dessus en face la maison d'habitation de l'autre côté de la route nationale avec aire attenante relevé dans son ensemble sous le numéro 243 p. de la section D, du plan de la commune.

3° **Terre** labourable appelée Bois Domenge touchant la remise relevée sous le numéro 243 p. de la Section D, pour une contenance d'environ 50 ares et 242 p. même section pour une contenance y compris l'aire sus désignée d'environ 40 ares, confrontant dans son ensemble, au levant, route nationale ; au midi, Armand Joseph ; au couchant, chemin des Armands aux blâches des bois Domenge ; au nord, la remise et Fournier Alphonse.

4° Grande **propriété** appelée la Plane attenant la maison d'habitation, comprenant grand jardin potager s'arrosant ave l'eau de la fontaine située au dessous des bâtiments ; 2° Pré s'arrosant avec l'eau de la fontaine des Armands, avec terre labourable attenant au jardin et en dessous d'une surface totale d'environ 1 hectare 70 ares, relevé dans son ensemble sous les numéros 250 et 251 p., confrontant, au nord, chemin des Armands à la grande Fontaine et des Treilles ; au levant, Mascon et Tron, au midi Tron, les hoirs Hugues et Fournier Alphonse; au couchant, route nationale, bâtiments d'habitation, jardin, Fournier, Marrou, Arnaud Célestin et remise. Esclangon Louis

Mise à prix : **dix-huit-mille** fr. ci.... **18.000 fr.**

DEUXIEME LOT

Propriété en nature de labour et luzernière, appelée Pièce des Carens relevée au cadastre sous le numéro 255 p. de la section B, pour une contenance de 68 ares 30 centiares ; confrontant au nord les hoirs Hugues, au levant Tron, au midi bâtiments des Carens et Corréard Aimé, au couchant la routs nationale.

Mise à prix : **Dix huit cents** fr. ci..... **1800 fr.**

TROISIÉME LOT

Terre labourable dénommée champ de la Croix, relevée au cadastre sous les numéros 270 p. et 271 p. de la section B, pour une contenance de 1 hectare 66 ares 74 centiares, confrontant au levant Armand Joseph et le béal des Carens, au midi Gontard Joseph rase entre deux avec droit de passage sur la propriété de Gontard Joseph, au couchant route nationale, au nord Tourniaire Marcellin, Gontard Joseph

Mise à prix : **Quatre mille** fr. ci... **4000 fr.**

© VILLE DE SISTERON

QUATRIEME LOT

Terre labourable et luzernière dénommée les Maurails ou Maugrach, relevée au cadastre sous le numéro 473 p. de la section C, pour une contenance de 77 ares 53 centiares ; confrontant du nord Armand Joseph, du levant et du midi Mascon et Doussoulin, du couchant Esclangon Ernest, chemin du moulin entre deux.

Mise à prix : **Sept cents** fr. ci..... **700 fr.**

CINQUIEME LOT

Blâche et bois taillis au bois Domenge, relevé au cadastre sous le numéro 279 p. de la section D, pour une contenance de 1 hectare 03 ares 90 centiares ; confrontant au nord Garcin Lucien. au levant chemin des Ouboures, au midi Doze Joseph et au conchant Brochier Jean.

Mise à prix : **Quinze cents** fr. ci.. ... **1500 fr.**

SIXIEME LOT

Labour appelé Champ Florin, relevé au cadastre sous les numéros 275 et 273 bis avec blâches au couchant et au midi, d'une contenance d'environ 1 hectare 37 ares 40 centiares et labour et vague relevé au cadastre sous les 270, 271 et 272 de la section D, d'une contenance de 1 hectare 96 ares, le tout ensemble d'une surface totale de 3 hect. 33 ares 40 centiares ; confrontant au nord Blanc François, au levant chemin de la Gare aux blâches et Brochier Jean, au midi Garcin Lucien, au couchant Brochier Jean, Aubert François et Pleindoux François.

Mise à prix : **Trois mille cinq cents** fr. **3500 fr.**

SEPTIEME LOT

Labour appelé Champ de Sainte Catherine ou champ des routes, relevé au cadastre sous le numéro 243 p. de la section D. complanté en mûriers, d'une contenance d'environ 1 hectare et blâches de chênes d'une contenance d'environ 1 hectare 49 ares 04 centiares ; confrontant au nord les écoles neuves et le chemin des Armands à la Gare, au levant Laurent Adrien et Garcin David, au midi Brochier Jean, au couchant voie ferrée, Marie Corréard Veuve Paul.

Mise à prix : **Trois mille cinq cents** fr. **3500 fr.**

ABLOTISSEMENT

Après la vente en détail il y aura la réunion de tous les lots.

Pour tous renseignements s'adresser au vendeur ou à Me **Béquart**, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART.

Le dessin à l'école

Ortografe simplifiée

Un grand nombre d'institutrices qui exercent dans les écoles maternèles et les classes enfantines sont mal fixées sur les exercices de dessin qui conviènent dans les petites classes. J'en ai eu la preuve tout dernièrement en corrijant des copies d'aspirantes au Certificat d'aptitude pédagojique.

S'inspirant d'une manière trop étroite des programes oficiels et de la métode analitique, ces maitresses comencent par faire tracer à leurs élèves des lignes verticales, horizontales, obliques qu'èles leur font diviser en parties égales ; èles abordent ensuite le dessin des angles et de leurs divisions en parties égales ; èles terminent enfin par le tracé des figures planes (triangles et quadrilatères) qui leur permètent de faire exécuter des combinaisons de lignes de plus en plus variées.

J'estime que cette métode d'enseignement du dessin pour des bambins de quatre à six ou sept ans n'est pas pédagojique parce qu'èle est en contradiction flagrante avec les instincts naturels des enfants.

Tout le monde a remarqué combien ces derniers aiment le dessin. Dès qu'ils savent tenir un crayon, ils couvrent une ardoise, un cahier de grifonajes ayant la prétention de représenter les persones, les animaus, les maisons, les abres qui les entourent. Voir des images est un de leurs grands plaisirs ; leur tendances marquée à l'imitation leur inspire le désir de faire eus aussi des imajes.

Il y a dans cète observation une indication précieuse pour le choix des exercices de dessin dans les petites classes.

Le dessin est une langue qui complète admirablement la langue parlée et écrite. Les illustrations qui acompagnent les textes dans les journaus et les livres en sont la preuve éclatante. La maitresse d'école maternèle, de classe enfantine serait bien mal avisé si èle ne se servait pas du tableau noir pour illustrer la plupart de ses leçons.

On a vite fait, avec un peu d'entrainement de représenter par quelques traits les animaus, les choses dont on parle et qu'on ne peut montrer dans la réalité. Ces croquis rudimentaires parlent souvent mieus a l'imajination des enfants que les explications les plus claires et les plus simples.

Pourquoi, la leçon terminée, les élèves ne seraient-ils pas invités à reproduire les dessins du tableau noir ?

Une candidate l'a fort bien compris, et ce m'est un plaisir d'extraire de sa copie le passaje suivant :

« Les sujets seraient choisis dans le monde des êtres vivants et parmi les choses qui peuvent intéresser les enfants. Après avoir fait une leçon de choses, une causerie sur le chat, l'éléfant, la pluie, le sel..., je dessinerais au tableau un chat, un éléfant, un parapluie, une salière. Je ferais remarquer les traits caractéristiques, les proportions de l'animal ou de l'objet, caractères que du reste les enfants ont signalés lors de la causerie — par exemple l'éléfant a une longue trompe, une queue trop petite... J'atirerais l'atention des enfants sur la manière de s'y prendre pour exécuter le dessin : je fais d'abord... ensuite... Les enfants dessineraient sur des ardoises ; les plus grands pourraient avoir des cahiers ; les plus petits feraient le dessin sur leur table à l'aide de bâtonets ou de haricots. — Je circulerais entre les tables pour surveiller le travail, je donerais des conseils, des encouragements, des récompenses...»

Voilà les exercices qui conviènent aus petits ausquels il faut avant tout conserver leur goût naturel pour le dessin. L'enseignement du dessin dans les petites classes sera donc avant tout atrayant et il aura par surcroit l'avantaje de rendre l'œil juste et la main fiexible.

Quant à la métode analitique, progressive, nous ne l'abandonons certes pas, mais nous la réservons pour plus tard, lorsque l'enfant plus âjé passera au cours élémentaire.

M. CHAMBON,
Inspecteur primaire,

La Grande Revue

Sommaire du N° du 10 Novembre

Lysis : Contre l'oligarchie financière en France.
Jules Renard : Nos frères farouches : Barnave.
A. Delpech, sénateur de l'Ariège : Le Congrès radical de Dijon
J.-L. Breton, député du Cher : Le Congrès socialiste de Toulouse.
Jean Bertheroy : Le Colosse de Rhodes (2e partie)
E. Antonelli : Dumping et antidumping clauses.
Jean Royère : La poésie transfiguratrice.
Jacques Morland : Rodolphe Breslin.
Fernanda Jacobsen Nylund : La Révolution finlandaise.

A travers la Quinzaine :

Yves Scantrel : Sur la Vie.
Léon Blum : La Vie théâtrale.
J. Ernest-Charles : La Vie littéraire.
Louis Laloy : La Musique.
Olivier Bodington : Le Train-Ferry sur la Manche'
Pierre Baudin, ancien ministre : La Vie politique.

L'Egrugeoir :

M. Delcassé contre M. Thomson. — M. Alfred Picard ministre de la Marine. — Les juges rémois. — Le cardinal Mathieu.
Hors-texte : M. Alfred Picard, par Félix Vallotton.

Le No : 1 fr. 50.

Abonnement : Un an, Paris 30 fr. : Province 33 fr. ; Etranger. 38 fr,

37, Rue de Constantinople, Paris

ON DEMANDE un apprenti typographe à l'imprimerie du "Sisteron-Journal".

ON DEMANDE un apprenti chez Monsieur REVEST, ferblantier, Place de l'Horloge, Sisteron.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4,90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols, gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

A CÉDER DE SUITE
pour cause de Santé
Un Magasin de Modes
situé au centre de la ville
Bonne clientèle. -- Conditions avantageuses.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE DES MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, sans danger, sans rechute, par la MÉDECINE NATURELLE, *électricité, radiations, eau, plantes, hygiène,* **et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques** les plus graves, les plus anciennes et ayant résisté à tous autres traitements, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20.000 MALADES SAUVÉS DEPUIS 4 ANS. GUÉRISON 85 °/o. AMÉLIORATION TOUJOURS

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au ***Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 8, Rue des Bons-Enfants, PARIS.***

5 A 6 FRANCS DE GAIN
PAR JOUR !

ON DEMANDE de suite, dans n'importe quelles localité, des personnes disposées à se charger de tricoter à la Machine des bas et articles de bonneterie. Travail à domicile, facile et assuré, pouvant rapporter de 5 à 6 francs par jour et s'apprenant sans peine. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire. — **LA MAISON s'engage à fournir du travail.** — Prospectus et certificats sont livrés franco sur demande.

NEHER & FOHLEN
Fabrique de Bas et Bonneterie
2, rue Francisque-Sarcey, PARIS (Passy). - B 231

Bulletin Financier

La crise allemande est conjurée ; la Bourse envisage l'avenir sous un jour favorable.

Notre 3 0/0 se négocie aux environ de 96.90. La caisse achète 39.000 fr. de rente au comptant.

Les fonds russes sont en hausse; 5 0/0 1906 99.87 ; Consolidé 86.40 ; 3 0/0 1891 72.70, Serbe 78.25 ; Turc 92.50 ; Japonais 5 0/0 101.25.

Etablissements de crédit fermes. Société Générale 667 ; Comptoir d'escompte 669 ; Lyonnais 1209 ; Banque de Paris 1529 ; Banque Franco américaine 459.

Chemins espagnols bien tenus. Valeurs de tractions lourdes. Valeurs métalurgiques russes stationnaires.

Rio 1868. Cuivre 1/8 de baisse.

En Banque, Mines d'Or faibles Ouest Africain Français 471 les actions et 260 les parts. Minas Pedrazzini 88.75.

Obligations 5 0/0 du Port de Bahia 441 ; Obligations 5 0/0 Victoria à Minas 432, Obligations 5 0/0 du port de Rio Grand do Sul offertes par la Société Générale et la Banque de Paris à 450 demandées.

Obligation 5 0/0 Energie Industrielle 476.

NOVEL.
42, rue Notre Dame-des-Victoires.

Les Hommes du jour

PUBLICATION HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE
Dessins de A. Delannoy, Texte de Flax

Hommes du Jour parus :

1re série. — *Clemenceau, Hervé, Jaurès, Drumont, Picquart, Fallières, Rochefort, Guesde, Déroulède, Combes, Rochette, d'Amade.*

2e série. *Brisson Yvetot, Lépine, Sembat, Bunau-Varilla, Sébastien Faure Barrès, R. Bérenger, Vaillant P. Deschanel, Felletan, Jean Grave.*

3e série. -- *Delcassé, Briand, Pouget Maujan, J. Reinach, Richepin S. Pichon, Coutant (d'Ivry), Rouvier, Claretie, Allemane, Millerand.*

Derniers parus : *Mirbeau, Rodin, Bousse*

Chaque numéro *0 fr. 10* ; chaque série, *1 fr. 20*, franco *1 fr. 30* Les série 1 et 2 sont brochées, la série 3 le sera vers la fin du mois.

Les abonnements d'un an peuvent partir du premie numérro.

Primes gratuites à tous les abonnés :

1 an (6 fr) : *Marat, Desmoulns, Babœuf,* par Victor Méric. 3 volumes in-18.

6 mois (3 fr) : 1 portrait sur japon à choisir parmi ceux de *Clemenceau, Hervé, Jaurès, Drumont.*

3 mois (1fr.50) : 12 cartes postales *Les Hommes du jour.*

Adresser la correspondance à H. FABRE, 38, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris (IVe).

A VENDRE
Grand Entrepot de Vins
situé au Centre de la Ville
S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

La Vie Heureuse
le Conseil des Femmes

Les portraits les plus remarqués au Salon d'Automne ; les merveilleuses collections de l'Hôtel de Faucigny Lucinge ; les œuvres de la princesse Gargarine-Stourdza, devenue Française par son mariage avec le sculpteur Denys Puech ; un médaillon de Mme Cruppi musicienne érudite, littérateur délicat, auteur dramatique applaudi ; un vivant portrait, à propos des inspiratrices d'Edouard Schuré, de Mathilde Wesendonck l'inspiratrice de Tristan ; l'opinion d'écrivains, d'artistes de professeurs, d'économistes, sur l'instruction des jeunes filles d'aujourd'hui ; les fiançailles du Prince Louis d'Orléans de Bragance avec la comtesse Maria Pia de Caserte, un délicieux conte de Selma Lagerlof ; l'élégance au Grand-Prix d'Automne ; une mauvaise revue — à propos de *Chantecler* — des rôles d'animaux interprétés au théâtre par des humains ; la grâce fine des «plus jolis bras de Londre» ; les variations de la silhouette féminine « tantôt sonnette et tantôt parapluie » ; le compte rendu des grandes premières du mois. . La **Vie Heureuse** passe en revue dans son numéro d'octobre, tout ce qui, à l'heure actuelle, intéresee, émeut ou passionne l'opinion.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes* : Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guerir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR**.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

EXIGEZ
VICHY-GÉNÉREUSE
VÉRITABLE VICHY

LA 1re GRANDE LOTERIE A TIRER

est celle de la

MAISON DE RETRAITE DES ARTISTES

SIÈGE de l'ŒUVRE : 110, Boulevard Sébastopol, **Paris.**

LOTS :

621.100f

3 Gros Lots :

250.000f | **100.000f** | **50.000f**

et **221.100** fr. de lots divers

Payables en espèces et déposés au **Comptoir d'Escompte de Paris.**

PRIX DU BILLET : **UN** franc.

A tous ceux qui désirent participer au tirage de cette **GRANDE LOTERIE NATIONALE** nous recommandons de prendre **DÈS MAINTENANT** leurs billets. En effet ceux de la Loterie des Artistes Dramatiques s'enlevèrent avec une telle rapidité qu'il fallut les payer 2 et 3 fr. pièce et le succès de cette nouvelle émission est tel que, tout fait prévoir qu'elle sera close

FIN DÉCEMBRE 1908

On trouve des billets dans les bureaux de tabac et chez M. Félix **FOUQUE**, Dépositaire Régional, 4, Rue des Templiers, Marseille (B.-du-R.).

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON